

**MAIRIE DE GOURBERA**  
**DEPARTEMENT DES LANDES – ARRONDISSEMENT DE DAX**  
**SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance ordinaire du 28 avril 2022 à 19h30**

Sous la présidence de Philippe CASTEL, Maire.

<p><u>Présents</u> Jean-Pierre Courrèges, Anne-Marie Detouillon, Jean-François Dussarrat, Marie Lapébie, Alex Maury, Dominique Oréa, Marc Pérol.</p>
--

<p><u>Absent(es) excusé(es)</u> : Caroline Dupouy, Elsa Léglize, Max Rossetti</p>
---

<p><u>Absent(es)</u> :</p>
----------------------------

**DATE DE CONVOCATION : 22/04/2022**  
**SECRETAIRE DE SEANCE** Jean-François Dussarrat

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du 07 avril 2022**

**Le Conseil Municipal,**  
**A l'unanimité des membres présents et représentés**  
**APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 07 avril 2022

**AMÉNAGEMENT DU GIRATOIRE**

Monsieur le Maire et le 1<sup>er</sup> adjoint ont reçu la Satel dans le cadre de l'aménagement du centre bourg. L'objectif recherché est de créer une dynamique de vie au cœur du village. Les moyens employés pour parvenir à cette revitalisation se porteront sur la construction d'ouvrages permettant l'implantation de commerces, de lieu de restauration et la création de nouveaux logements.

L'architecte référent a présenté un avant-projet qui s'étend du centre bourg à la grange.

Au niveau de l'aménagement de la place, les deux logements seront conservés. Classés bâtiments protégés, ils ne peuvent être abattus. Par contre le local commercial qui n'est pas soumis aux mêmes règles serait modifié selon les besoins.

Il est prévu d'implanter dans ce nouvel espace une halle ouverte.

La reconstruction du fronton est envisagée mais sur un nouvel emplacement et bénéficiant d'une exposition au sud. Le projet du Citypark pourra s'intégrer également dans ce nouvel environnement.

Pour mener à bien l'ensemble de ces réalisations, la commune devra acquérir des terrains auprès des particuliers. Des offres de rachat seront soumises aux propriétaires lorsque le projet sera construit et budgétisé.

Une nouvelle rencontre se tiendra avec l'architecte le mardi 17 mai 2022 à 14h00 à la mairie. Monsieur le Maire invite l'ensemble des conseillers disponibles ce jour là à assister à la réunion.

## **AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA MAIRIE**

Monsieur le Maire présente le plan de réfection des abords de la mairie, route de Herm.

Les trottoirs devant église seront refaits en enrobé.

Les arrêts de bus seront déplacés.

Coté mairie, un cheminement pour personne à mobilité réduite est prévu. Le budget alloué par l'agglomération pour cet aménagement voirie est de 50000 €.

Pour 2022 les travaux de voirie porteront sur la réalisation de poutres de rives, route de CapHore. Cela consiste à élargir les 2 cotées de la chaussée et la mise en place de grave calcaire. L'enrobé sera posé en 2024. Les travaux seront effectués en tenant compte des travaux agricoles pour ne pas gêner l'activité saisonnière. Les services de l'agglomération du Grand Dax prendront contact avec les personnes concernées. La rénovation de la voirie communale sera alors complète. Concernant les quartiers Pagnon et Pountinebeau, les chemins bénéficieront d'un entretien courant dans la mesure où ces dessertes concernent peu de maisons.

## **LA CHARTE RURALITÉ**

Beaucoup de communes rurales mettent en place une charte de ruralité. M. le Maire propose que Gourbera s'en dote également d'une. Pour cela, la commune peut s'inspirer de la charte d'une commune voisine en reprenant les thèmes principaux qui décrivent les éléments essentiels du mode de la vie rurale et de son rythme.

Monsieur Pérol propose de citer dans la charte la grande diversité des quartiers qui composent la commune et qui représentent une identité forte de Gourbera. Ce document sera affiché en mairie et publié sur panneau Pocket. Il pourrait être éventuellement distribué aux habitants.

## **Questions diverses**

### **DFCI**

Monsieur le Maire présente la carte de Gourbera réalisée par Monsieur Pérol qui répertorie les pistes DFCI, les chemins communaux et les chemins privés. Les pistes DFCI seront identifiées par l'implantation de panneaux réglementaires d'entrée et de sortie.

### **Vente du tracteur**

Le tracteur a été cédé pour un prix de 3800€. Monsieur le Maire indique que le prix de vente ne pouvait être plus élevé en raison d'importantes réparations à prévoir pour sa remise en état.

### **Rencontre avec le conseiller départemental du canton Dax-1**

Monsieur Bedat, conseiller départemental, propose de rencontrer les élus afin d'expliquer le programme du département en matière de voirie, d'action social et d'exposer les projets que portent le département. En fonction du calendrier, la réunion se déroulera un mercredi ou un jeudi soir.

### **Association la Sablière**

Le lotissement de la Sablière a monté une association syndicale de propriétaires. La mairie a pris acte. La mise en conformité du lotissement est envisagée avant l'été comme cela a été évoqué lors de la réunion de chantier en octobre 2021.

### **Clocher de l'église**

L'entreprise Laumailé a effectué le contrôle annuel du clocher. Le rapport de visite indique que le beffroi, est très abîmée. Des devis seront demandés auprès de charpentiers pour un état des lieux objectif du chantier.

### **Implantation du pylône téléphonie mobile**

L'entreprise TDF a rencontré Monsieur le Maire pour déterminer l'emplacement d'un futur pylône de téléphonie mobile. Le choix s'est porté sur une parcelle en forêt communal à Caphore. L'antenne mesurera dans les 35m et hébergera 5 opérateurs.

La société est également en pourparlers avec un particulier pour une implantation au quartier Jean Bacqué.

### **Projet Massie**

Monsieur le Maire présente le plan d'une division de parcelle de 2 lots, derrière la grange, route de Buglose qui s'intégreront dans le cadre du futur aménagement du bourg. Le fossé proche des 2 parcelles sera déplacé. Monsieur Pérol remarque que l'autorisation de construction dans cette zone amène un point délicat avec la règle du recul de 12 mètres inhérente à une zone forestière. En effet les propriétaires devront respecter cette règle et réduire les surfaces de plantation proche des maisons.

### **Création de sortie sur la D342**

Le nouveau propriétaire de l'immeuble où était situé anciennement l'épicerie « La Gasgonette » a demandé une autorisation de sortie sur la route D342 afin de créer un accès pour 2 futurs lots derrière le cimetière. Un aménagement pour enjoliver le mur du cimetière sera proposé à la municipalité. Monsieur le maire indique que ce projet sera débattu en conseil municipal.

### **Remerciement des élus pour la tenue du bureau de vote aux élections présidentielles.**

Monsieur le Maire transmet aux conseillers municipaux les remerciements de Madame la Préfète pour le bon déroulement des deux tours des élections présidentielles.

### **Transports en commun**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'étude menée par le Grand Dax sur les transformations du réseau de transport en commun et l'intégration du transport scolaire.

Pour les collégiens de Gourbera qui se rendent au collège de Saint Paul les Dax, le départ sera à 7h et le retour à 17h35. La nouveauté est que le bus sera accessible aux habitants de la commune si des places sont disponibles. Monsieur le Maire a demandé que le circuit soit modifié de manière à ce que le bus passe d'abord par Gourbera avant de rejoindre Herm. La requête a été prise en compte par l'agglomération et sera étudiée.

Les bus à la demande : Les plages horaires pour aller au centre commercial du Grand Mail seront susceptibles d'être adaptées. Le délai de réservation pour ce type de service devra se faire la veille pour une prise en compte de la demande. Monsieur le Maire rappelle que les transports en commun ont un coût de 5,5million d'euros pour l'agglomération du Grand Dax alors que la vente des tickets représente environ 10%.

### **Vikazimut**

Monsieur GARCIA propose de mettre en place des courses d'orientation sur Gourbera. M. Garcia a recensé, sur un quart du territoire communal, les sentiers exploitables pour des circuits de randonnées en VTT et des courses d'orientations. Monsieur le Maire désire que la commune s'implique dans ce projet dynamique. Le principe est de quadriller ces parcours par des applications QRcodes qui fourniront des informations aux utilisateurs. Les parcours seront balisés de différentes couleurs et cibleront les participants en fonction de l'âge et de la discipline.

Avec ce système d'applications, il sera possible de signaler les battues de chasse en cours et d'interdire les circuits aux randonneurs. Monsieur Courrèges demande si les propriétaires seront informés de ce dispositif. Monsieur le Maire indique que ce programme est à ce jour en réflexion. Les chemins départementaux et communaux seront privilégiés dans le choix des circuits.

**SYDEC** : Monsieur le Maire informe que le Sydec contrôlera l'éclairage public dans la semaine du 09 mai.

**Demande d'installation d'un miroir sur la voie publique.**

Une administrée demande si la commune peut installer un miroir sur la chaussée, route de Laluque, car la visibilité est insuffisante à la sortie du chemin pour s'engager sur la route. Monsieur le Maire indique que cette installation est compliquée à mettre en place car la réglementation routière encadre strictement ce type d'équipement en ville. Monsieur le Maire a constaté que la présence de haies gêne le champ de vision. Il sera opportun d'identifier les moyens nécessaires à l'amélioration de la visibilité.

#### **Boite à livres**

Monsieur le Maire remercie l'association GAG et Monsieur Marc Pérol pour l'installation d'une boite à livres sur l'airial devant la Grange.

#### **Portail logement**

Monsieur le Maire signale que l'entreprise Fourcet a procédé à la pose du portail au logement communal.

#### **Travaux curage des fossés**

Monsieur Courrèges interroge Monsieur le Maire sur la planification du curage des fossés. Ce chantier est pour l'instant en attente. Monsieur le Maire souhaite connaître l'implantation des fossés du futur lotissement et les modifications de l'existant qui peuvent en découler avant tous travaux.

#### **Quette Marie**

Lors du départ à la retraite de la secrétaire de mairie, une quette avait été faite auprès de la population, des conseillers et du personnel. Le Covid ayant empêché les rassemblements, cette cagnotte est toujours en mairie. Il est décidé de remettre à présent l'enveloppe à Marie.

#### **Photovoltaïque**

Monsieur le Maire rencontra les entreprises JP Energie et ERG qui présenteront la réalisation de projets photovoltaïque sur terrains privés se situant sur le territoire de la commune de Gourbera.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Maire a levé la séance.

**SEANCE LEVEE A : 21h08**

**Le secrétaire de séance**

**Jean-François DUSSARRAT**